Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 8

Artikel: Réticences

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126297

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Réticences

Il y a quelques mois, quand j'étais allé interviewer le professeur Jöhr, président de la commission chargée d'étudier les charges à venir de la Confédération, je m'étais étonné que cette commission ait semblé accepter avec résignation l'accroissement continu des dépenses fédérales et qu'elle n'ait pas admis au moins une limitation des dépenses. Mon interlocuteur m'avait répondu qu'en décembre 1966, le Parlement avait cédé à quelques propositions d'économies parce qu'il était sous l'impression que lui avait causée l'annonce d'un déficit présumé considérable. Mais il me dit clairement que cela ne durerait pas, que le Parlement s'empresserait d'oublier ses craintes pour revenir à ses anciennes habitudes et que, dans ces conditions, l'obtention par lui de mesures d'économies était pour le moins problématique.

Les faits semblent lui donner raison. Dès le printemps, on a vu le Parlement adopter une attitude de plus en plus réticente envers les économies proposées par le Conseil fédéral. A la session de mars, le Conseil des Etats avait déjà fortement réduit la portée d'économies pourtant bien modérées que le Conseil fédéral proposait de réaliser en réduisant à juste titre les subventions aux chemins de fer privés. La commission de la Chambre haute formule maintenant des propositions qui battent sérieusement en brèche l'effort d'économies proposé par le gouvernement dans d'autres domaines. Il s'agit notamment des réductions proposées en matière de constructions pour la protection civile et pour certaines subventions agricoles. Quant à la commission du Conseil national, elle manifeste de semblables tendances au sabordage des mesures d'économie. Le baron Louis disait, voici plus d'un siècle, «faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances». Le Parlement fait en matière financière une politique détestable car il est soumis aux influences de groupements d'intérêts particuliers qui, sans aucun égard pour la situation des finances publiques, cherchent avant tout à maintenir les avantages que leur procure le système des subventions. Et l'on se plaindra sans doute, ensuite, de voir la Confédération demander des augmentations d'impôts. Car telle est la logique des intérêts particuliers, quand ils s'opposent à l'intérêt général.

Gracchus
«L'Ordre professionnel»

La ferme de colonisation

Lors de la dernière assemblée de l'Association suisse pour la colonisation intérieure, les participants ont débattu de la question des constructions agricoles, tout particulièrement des réalisations dans le canton d'Argovie où la coopérative agricole argovienne favorise l'implantation de fermes de colonisation. Le but poursuivi par cette coopérative est de préserver le sol à proximité des villages et de réduire ainsi les distances entre les champs et la ferme. Considérée sous cet angle, l'exploitation agri-

SIMILIS
Farine de pierre
Granulés pour mosaïques

RACLITE
Enduits pour façades et intérieurs
Toutes applications

GRANITA
Enduits pour intérieurs

R. CHARRIÈRE-UDINI
Chemin du Chêne 13 bis
Fabrique de sable artificiel
Renens
Téléphone (021) 34 33 19